



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:26-45342>

Département(s) de publication : **66**

Annonce n° **26-45342**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Perpignan

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21660136900012

Ville : PERPIGNAN CEDEX

Code postal : 66931

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 66

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1811320>

Identifiant interne de la consultation : 26MDCPAPA12

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marchespublics@mairie-perpignan.com

Numéro de téléphone du contact : +33 468663279

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 01/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

Critères d'attribution : Qualité des spectacles proposés notée sur la base d'un teaser et d'un tableau listant les séquences proposées - Mode de calcul : (note du candidat/note la plus élevée) x base de notation : 32 Sécurité, déroulement de la manifestation et transport au regard des sous-criteres du cadre de mémoire- Mode de calcul : (note du candidat/note la plus élevée) x base de notation : 30 Démarche environnementale que le candidat se propose d'adopter pour réduire son impacte sur l'environnement lors de l'exécution du marché au regard des sous-criteres du cadre de mémoire - Mode de calcul : (note du candidat/note la plus élevée) x base de notation : 10 Prix des prestations- Mode de calcul : (montant de l'offre moins-disante /montant de l'offre à noter) x base de notation : 28

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord cadre à marchés subséquents relatif à des prestations de spectacle pyrotechnique

Code CPV principal - Descripteur principal : 92360000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par la conclusion de marchés subséquents. L'accord-cadre sera attribué à un maximum de quatre opérateurs économiques sous réserve d'un nombre suffisant d'offres. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Prix révisibles annuellement. Le montant maximum annuel est de 55 000 euro(s) HT. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date de notification du contrat

Lieu principal d'exécution du marché : Perpignan 66000 - Perpignan

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 48 mois

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/05/2026